

## Tableau de bord des communautés de l'Estrie – DEUXIÈME ÉDITION

### INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Communauté locale de Stanstead  
MRC de Memphrémagog

#### Ce que les chiffres nous disent<sup>1</sup>

Une connaissance fine de chaque collectivité est essentielle pour travailler efficacement à son développement. En ce sens, le projet de Tableau de bord des communautés de l'Estrie vient fournir un portrait à l'échelle de 66 communautés locales d'environ 5 000 personnes ayant été définies par 73 acteurs clés de l'Estrie. Le choix des indicateurs à intégrer au Tableau de bord a été fait avec la collaboration de plusieurs partenaires intersectoriels.

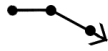
Lors de sa première édition, le Tableau de bord compilait et analysait des informations du recensement 2006 de Statistique Canada et des renseignements provenant de banques de données en surveillance du ministère de la Santé et des Services sociaux ou d'autres organismes.

Dans cette deuxième édition, le Tableau de bord diffuse principalement les données du recensement 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada.

#### Légende pour l'illustration des tendances 2001 à 2011 (si applicable)

Symbole	Signification du symbole
---	Séquence chronologique 2001-2006-2011 incomplète ou comparaison historique hasardeuse impliquant une donnée de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM 2011).
●—●—●→	Stabilité en 2001, 2006 et 2011
●—●↗→	Stabilité de 2001 à 2006, puis augmentation de 2006 à 2011
●—●↘→	Stabilité de 2001 à 2006, puis diminution de 2006 à 2011
●↗→	Augmentation constante en 2001, 2006 et 2011
●↘→	Diminution constante en 2001, 2006 et 2011
●↘—●→	Diminution de 2001 à 2006, puis stabilité de 2006 à 2011
●↗—●→	Augmentation de 2001 à 2006, puis stabilité de 2006 à 2011
●↘↗→	Diminution de 2001 à 2006, puis augmentation de 2006 à 2011
●↗↘→	Augmentation de 2001 à 2006, puis diminution de 2006 à 2011

1. Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.



La population de la communauté a connu une baisse de 2,2 % entre 2006 et 2011. En 2011, on y recensait 4 200 habitants, soit environ 100 de moins qu'en 2006.



Cette communauté compte 27,9 habitants par km carré. À titre comparatif, la densité de l'Estrie est de 30,6 habitants/km<sup>2</sup>.

La structure démographique de la communauté diffère de celle du Québec, car les habitants de Stanstead sont plus vieux. On compte proportionnellement moins d'adultes dans la communauté qu'au Québec (59,3 % c. 65,2 %). Les personnes âgées sont quant à elles proportionnellement plus nombreuses (20,4 % c. 15,7 %) à Stanstead qu'au Québec.

Entre 2001 et 2011, la proportion de jeunes dans la communauté est passée de 23,3 % à 20,1 % et ce au profit de la population âgées de 65 ans ou plus.

Si on observe des groupes d'âge plus restreints, on remarque qu'environ 30 % de la population est âgée de 55 à 74 ans et ce chiffre est en hausse depuis 2001. À ce moment, cette proportion atteignait 22,5 %.



L'âge médian est plus élevé dans la communauté qu'à l'échelle provinciale (48 ans c. 42 ans). La population de la communauté de Stanstead est donc plus vieille que celle de la province. De plus, l'âge médian est à la hausse dans la communauté, passant de 39 ans en 2001 à 48 ans en 2011.

*Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.*



Il y a un peu plus d'hommes que de femmes dans la communauté en 2011 (2 135 hommes c. 2 065 femmes) ce qui est l'inverse de ce qu'on remarque à l'échelle provinciale. Notons que la tendance à cet égard s'est inversée dans la communauté car en 2001, les femmes étaient plus nombreuses. De 2001 à 2011, le rapport hommes/femmes a augmenté, plus particulièrement entre 2006 et 2011.

Entre 2002 et 2011, le nombre annuel moyen de naissances a diminué dans la communauté passant de 49 naissances par an en 2002-2006 à 41 en 2007-2011. Durant la même période, une progression des naissances de 11,4 % est notée en Estrie (2 956 à 3 294 nouveau-nés).



Plus de la moitié (53,6 %) des habitants de la communauté de Stanstead ne parle pas français à la maison en 2011. Au Québec, cette proportion est de 17,5 %. Ceci place la communauté parmi celles où cette réalité est la plus présente (**2<sup>E</sup> RANG/66**).



Par ailleurs, le quart de la population (24,0 %) ne connaît pas le français (**1<sup>ER</sup> RANG/66**). Dans l'ensemble de la province, 5,6 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue.

- - - Au moment du recensement 2011, près de neuf résidants sur dix âgés de un an ou plus (86,8 %) résidaient dans le même logement que celui qu'ils habitaient un an auparavant. Au Québec, cette stabilité résidentielle était similaire (88,2 %).
- - - Le jour du recensement en 2011, 66,4 % de la population âgée de cinq ans ou plus habitaient dans le même logement depuis au moins cinq ans. À l'échelle de la province, cette proportion était inférieure (62,8 %).

- - - La population de Stanstead est composée de 9,6 % d'immigrants, ce qui est légèrement plus faible que la valeur québécoise (12,6 %). En Estrie, il s'agit d'une des communautés où l'immigration est la plus forte (**9<sup>E</sup> RANG/66**).

***Immigrant :** Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.*

- - - 0,6 % de la population habite au pays depuis moins de cinq ans. Au niveau provincial, ce chiffre est de 2,9 %.
- - - Finalement, personne de la communauté n'est un résident non permanent, au sens de l'immigration.

***Résident non permanent :** dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.*

- - - La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins dans la communauté est supérieure à celle de la province, tant chez les hommes (52,5 % c. 34,5 %) que chez les femmes (63,1 % c. 34,1 %).

*Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.*

- - - La communauté de Stanstead figure parmi les communautés dont la proportion de résidants possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins est parmi les plus importantes et ce tant chez les hommes (**4<sup>E</sup> RANG/66**) que chez les femmes (**1<sup>ER</sup> RANG/66**).
- - - Environ une personne sur dix détient un niveau de scolarité universitaire (13,2 % chez les hommes et 8,6 % chez les femmes) ce qui est nettement moindre que la tendance provinciale (26,3 % chez les hommes 30,5 % chez les femmes). Les femmes de la communauté figurent parmi les pires de la région à ce niveau (**64<sup>E</sup> RANG/66**).

- - - Plus du quart des personnes âgées de 25 à 64 ans (26,5 % chez les hommes et 37,8 % chez les femmes) n'occupent pas un emploi. Ces proportions sont nettement supérieures aux données provinciales (21,9 % chez les hommes et 29,1 % chez les femmes).
- - - Le travail à temps partiel rejoint 11,3 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la communauté et 39,1 % des travailleuses du même âge. Ces proportions sont plus élevées que celles observées au Québec et les femmes de Stanstead figurent parmi celles qui travaillent le plus à temps partiel (4<sup>E</sup> RANG/66).
- - - 43,7 % des travailleurs âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence ce qui est inférieur à la donnée provinciale (51,1 %).

- - - 22,6 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de transferts gouvernementaux. Au Québec, cette proportion est moins élevée (15,0 %).  
*Transferts gouvernementaux : Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.*
- - - En tenant compte des revenus après impôt, 20,6 % des personnes âgées de 18 à 64 ans dans les ménages privés sont considérées à faible revenu. À l'échelle provinciale, cette proportion est un peu plus faible (16,0 %).  
*La mesure de faible revenu après impôt : La mesure de faible revenu après impôt (MFR) correspond à la moitié du revenu du ménage médian ajusté selon la taille des ménages. Le revenu médian correspond à la valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus. 50 % des personnes gagnent plus que ce montant et 50 % des personnes gagnent moins que celui-ci. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR) calculée dans les recensements antérieurs de Statistique Canada, la MFR ne varie pas selon la taille de la région de résidence. Par exemple, on ne fait plus de distinctions entre une agglomération de moins de 30 000 habitants et une autre de 500 000 habitants et plus. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux.*
- - - Toujours selon la mesure du faible revenu après impôt, 17,3 % des personnes âgées de 65 ans ou plus dans les ménages privés disposent d'un faible niveau de ressources monétaires. Au Québec, cette proportion est légèrement plus élevée (20,1 %).
- - - Le revenu médian après impôt de la population masculine est supérieur à celui de la population féminine (27 146 \$ c. 18 533 \$). Dans la province de Québec, on fait le même constat (29 419 \$ c. 22 073 \$).  
*Revenu médian : Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.*  
*Revenu après impôt : Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestation d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.*
- - - Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans de la communauté est légèrement supérieur à celui enregistré chez ce même groupe d'âge sur tout le territoire québécois (11 145 \$ c. 10 220 \$).
- - - Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est comparable à celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (20 302 \$ c. 20 231 \$).

- - - Dans la communauté de Stanstead, le revenu médian d'emploi avant impôt est moins important que celui obtenu à l'échelle provinciale. Cette différence est plus marquée chez les femmes (17 248 \$ c. 25 066 \$) que chez les hommes (29 958 \$ c. 33 448 \$).

- - - Près des trois quarts de la population est propriétaire de son logement (73,2 %), ce qui excède la valeur provinciale (61,2 %).
- - - Dans la communauté, 16,8 % des ménages propriétaires dépensent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement. Dans l'ensemble de la province, ce pourcentage est légèrement plus faible (14,9 %).

*Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordée au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).*

- - - Près de quatre ménages locataires sur dix déboursent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (38,1 %). Dans l'ensemble de la province, cette réalité est similaire (36,8 %).
- - - Propriétaires et locataires confondus, 24,3 % des personnes habitant seules dans la communauté consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut à se loger ce qui est comparable à la donnée provinciale (19,9 %).
- - - Le loyer brut moyen équivaut à 613 \$ pour les locataires de la communauté de Stanstead en 2011. Au Québec, il est de 685 \$. Entre 2001 et 2011, ces dépenses de logement auraient eu tendance à augmenter considérablement selon les déclarations des locataires passant de 437 \$ à 613 \$.

***Loyer brut :** Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.*

- - - Des besoins de réparations majeures sont présents chez 14,9 % des logements, ce qui est le double de la proportion provinciale (7,2 %). Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leurs propriétaires que par des locataires. Cette communauté figure parmi celles où les logements nécessitant des réparations majeures sont les plus nombreux (**2<sup>E</sup> RANG/66**).

***Réparations majeures :** On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.*

- - - 1,3 % des travailleurs utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. Au Québec, le transport en commun est privilégié par 13,3 % des personnes occupant un emploi.

## L'INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du

recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée (A) et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée (E).

### Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires.
3. Le revenu moyen\* des personnes de 15 ans ou plus.

\* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

### Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves.
3. La proportion de familles monoparentales.

### Composantes matérielles et sociales combinées

L'indice de défavorisation matérielle et sociale combinées provient du regroupement des scores de l'indice la défavorisation matérielle et sociale calculés individuellement. Les cases de couleur rouge au bas de la figure à droite représentent le profil des territoires les plus désavantagés à la fois sur les plans matériel et social.

#### Défavorisation matérielle et sociale combinées :

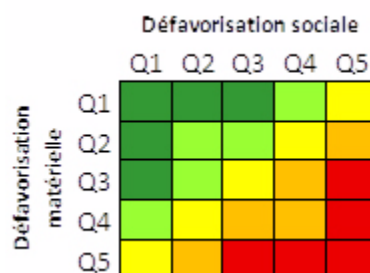
Vert foncé = défavorisation très faible (Q1-Q1, Q1-Q2, Q1-Q3, Q2-Q1, Q3-Q1)

Vert pâle = défavorisation faible (Q1-Q4, Q2-Q2, Q2-Q3, Q3-Q2, Q4-Q1)

Jaune = défavorisation moyenne (Q1-Q5, Q2-Q4, Q3-Q3, Q4-Q2, Q5-Q1)

Orange = défavorisation forte (Q2-Q5, Q3-Q4, Q4-Q3, Q4-Q4, Q5-Q2)

Rouge = défavorisation très forte (Q3-Q5, Q4-Q5, Q5-Q3, Q5-Q4, Q5-Q5)



Tendances  
2001 à 2011

### Faits saillants – INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE

Les trois composantes de l'indice se présentent comme suit :

- - - 51,5 % de la population occupe un emploi (contre 59,9 % au Québec);
- - - 30,5 % de la population de 15 ans ou plus est sans diplôme ou certificat au secondaire (contre 22,2 % au Québec);
- - - le revenu moyen des personnes âgées de 15 ans ou plus est de 30 233 \$ (contre 36 352 \$ au Québec).

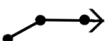
Tendances  
2001 à 2011

### Faits saillants – INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE

Les trois composantes de l'indice se présentent comme suit :



les personnes séparées, divorcées ou veuves représentent 15,7 % de la population (contre 14,4 % au Québec);



13,8 % des familles sont monoparentales (contre 16,6 % au Québec);

Tendances  
2001 à 2011

### Faits saillants – INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE

- - - 16,3 % de la population vit seule (contre 16,9 % au Québec).

Tendances  
2001 à 2011

### Faits saillants - INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE COMBINÉES

- - - En 2006, Stanstead figure parmi les communautés estriennes ayant un niveau de défavorisation très fort (indice de défavorisation matérielle = quintile Q5 (E); indice de défavorisation sociale = quintile Q4 (D)).
- - - En 2011, (calcul de l'indice de défavorisation à partir des données du recensement 2011 à venir...)

Tendances  
2001 à 2011

### Faits saillants – INCAPACITÉ

- - - L'incapacité est définie ici à partir de deux questions du recensement de 2011, l'une portant sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne, l'autre sur la réduction des activités pouvant être faites à la maison, au travail ou à l'école. Selon cette définition, 12,9 % de la population âgée de moins de 65 ans déclare avoir au moins un type d'incapacité. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée à l'échelle provinciale (10,1 %).

***Incapacité :** Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou lorsque la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, il faut inclure uniquement les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par un professionnel. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).*

- - - Toujours selon cette même définition, 38,4 % des résidants âgés de 65 ans ou plus affirment être aux prises avec au moins une forme d'incapacité dans la communauté. Cette donnée est légèrement supérieure à celle notée au Québec (36,8 %).



## Communauté locale de Stanstead MRC de Memphrémagog Ce que les chiffres nous disent<sup>1</sup>

### INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

#### Démographie

- ✓ La taille de la population de la communauté est resté sensiblement la même entre 2001 à 2006, tournant autour de 4 300 habitants.
- ✓ La communauté locale est composée des trois territoires suivants : Stanstead (2 955 habitants), Ogden (760 habitants), et le secteur Fitch Bay du Canton de Stanstead (580 habitants).
- ✓ On recense 28 habitants au kilomètre carré. Cette densité de population est moins élevée que celle de la MRC de Memphrémagog (34 habitants/km<sup>2</sup>).
- ✓ Stanstead présente une structure démographique différente de celle de la province. Les personnes âgées de 18 à 64 ans s'y retrouvent en moins forte proportion (60,4 % c. 65,8 %). Par ailleurs, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont davantage présentes dans la communauté (18,6 % c. 14 %).
- ✓ La proportion de résidents de la communauté âgés de 18 à 29 ans est inférieure à celle observée au Québec (12,2 % c. 15,8 %). À l'opposé, la population âgée de 55 à 64 ans y est davantage représentée (16,3 % c. 12,3 %).
- ✓ L'âge médian est plus élevé dans la communauté qu'au niveau provincial (45 ans c. 41 ans). La population de Stanstead est donc plus vieille que celle de la province.  
*Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.*
- ✓ On retrouve 3,2 % moins d'hommes que de femmes en 2006 à Stanstead (2 110 c. 2 180). Au Québec, la taille de la population masculine est 2 % inférieure à celle de la population féminine. En 2001, on dénombrait 5,4 % moins d'hommes que de femmes dans la communauté.

#### Langue

- ✓ Un peu plus de six résidents sur dix ne parlent pas français à la maison (61,1 %). Au Québec, cette proportion est beaucoup moins importante (17,3 %). Stanstead est la communauté en Estrie où les résidents parlent français le moins, à la maison (**1<sup>ER</sup> RANG/66**). La proportion de personnes ne parlant pas français à la maison équivalait à 42,5 % en 2001.
- ✓ Une part non négligeable de la communauté ne connaît pas le français, soit 21,8 % d'entre elle. Dans l'ensemble de la province, 5,2 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue. C'est l'une des communautés de l'Estrie où on retrouve le plus de personnes ne connaissant pas le français (**3<sup>E</sup> RANG/66**).

---

<sup>1</sup> Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.



## Mobilité

- ✓ Au moment du recensement, un peu plus de huit résidants sur dix (83,9 %) âgés de 1 an ou plus résidaient dans le même logement que celui qu'ils habitaient douze mois auparavant. Au Québec, cette stabilité résidentielle était alors un peu plus fréquente (87,7 %).
- ✓ Le jour du recensement, près des deux tiers (64,9 %) de la population de Stanstead âgée de 5 ans ou plus ont demeuré dans le même logement depuis au moins cinq ans. À l'échelle de la province, cette proportion était inférieure (61,9 %).
- ✓ Dans la communauté, 16,5 % des résidants âgés de 5 ans ou plus ont mentionné lors du recensement de 2006 avoir habité dans une autre municipalité cinq ans plus tôt. Cette proportion de gens provenant de l'extérieur était légèrement plus importante en 2001 (17 %).

## Immigration

- ✓ La population de Stanstead est composée de 9,3 % d'immigrants. Au Québec, cela représente un peu plus d'une personne sur dix (11,5 %). En Estrie, il s'agit de l'une des communautés où l'immigration est plus élevée (**8<sup>E</sup> RANG/66**).
- ✓ L'immigration récente, soit entre 2001 et 2006, ne totalise que 0,2 % de la population locale.
- ✓ Les *résidents non permanents*, au sens de l'immigration, regroupent 1,1 % des habitants de la communauté.

*Résidents non permanents : Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.*

## Scolarité

- ✓ La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans n'ayant pas complété un cinquième secondaire dans la communauté est supérieure à celle de la province, tant chez les hommes (32,3 % c. 17,8 %) que chez les femmes (25,7 % c. 16,4 %).
- ✓ Stanstead figure parmi les communautés de l'Estrie dont la proportion de résidants ayant un faible niveau de scolarité est plus importante (**9<sup>E</sup> RANG/66 CHEZ LES HOMMES ET 13<sup>E</sup> RANG/66 CHEZ LES FEMMES**).
- ✓ Entre 2001 et 2006, une diminution de la proportion des gens n'ayant pas obtenu un diplôme de cinquième secondaire est notée, chez les hommes (43,3 % à 32,3 %) comme chez les femmes (34,8 % à 25,7 %).

*Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.*

## Emploi

- ✓ Un peu plus d'un homme sur cinq âgé de 25 à 64 ans n'occupe pas un emploi (22,3 %). Au Québec, cette proportion est moins importante (21 %). Dans cette communauté estrienne, un peu moins de quatre femmes sur dix se retrouvent dans la même situation (39,6 %). À l'échelle provinciale, la population féminine est proportionnellement moins affectée par le non-emploi (30,9 %).
- ✓ Le travail à temps partiel rejoint 9,1 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la communauté comparativement à un peu plus d'une travailleuse sur quatre du même âge (26,2 %).

## Emploi (suite)

- ✓ Plus de deux travailleurs masculins sur trois occupent un emploi dans les secteurs suivants : ventes et services, métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire, transformation, fabrication et services d'utilité publique (67,5 %). Environ une travailleuse sur deux occupe le même type d'emploi dans cette communauté (50,3 %). Au Québec, la proportion de travailleurs œuvrant dans ces secteurs est moins importante, tant chez les hommes (57,6 %) que chez les femmes (34,9 %). À l'échelle de la région, Stanstead se situe au sixième rang en importance en ce qui a trait à la proportion de travailleurs de sexe féminin occupant ce genre d'emploi (**6<sup>E</sup> RANG/66**).
- ✓ Un peu plus de deux travailleurs sur cinq âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur milieu de vie immédiat (41,4 %). Au niveau provincial, 46 % des travailleurs vivent cette réalité.

## Revenu

- ✓ À Stanstead, 20,9 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de *transferts gouvernementaux*. Au Québec, cette proportion est moins élevée (13,9 %).  
*Transferts gouvernementaux* : Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.
- ✓ Dans la communauté, un quart du revenu total des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant seules ou avec des personnes non apparentées résulte de transferts gouvernementaux (25,5 %). Dans l'ensemble de la province, cette proportion est moins élevée (19,6 %).
- ✓ En considérant les revenus avant impôt, 12,9 % des personnes des ménages privés vivent sous le seuil de faible revenu. Au niveau provincial, le portrait est plus sombre (17,2 %). Dans la communauté, la part des gens vivant à faible revenu a légèrement augmenté depuis 2001. Elle était alors de 11,5 %.  
*Seuil de faible revenu avant impôt* : Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu avant impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.
- ✓ La part de gens vivant sous le *seuil de faible revenu après impôt* équivaut à 7,9 % à Stanstead en 2006.  
*Seuil de faible revenu après impôt* : Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.
- ✓ Comparativement à la province, le revenu médian après impôt des familles économiques est nettement inférieur (40 156 \$ c. 51 641 \$). Stanstead est une des communautés en Estrie où ce revenu est le plus bas (**58<sup>E</sup> RANG/66**).
- ✓ Le *revenu médian après impôt* de la population masculine est supérieur à celui de la population féminine (22 750 \$ c. 15 598 \$). Au niveau provincial, on fait le même constat (26 302 \$ c. 18 951 \$).  
*Revenu médian* : Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranche de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.  
*Revenu après impôt* : Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.
- ✓ Sur le territoire estrien, on remarque à Stanstead, l'un des revenus médians les plus faibles chez les femmes (**60<sup>E</sup> RANG/66**).

## Revenu (suite)

- ✓ Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est un peu inférieur à celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (17 100 \$ c. 18 085 \$).
- ✓ Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans de Stanstead est supérieur à celui de l'ensemble des jeunes Québécois (9 017 \$ c. 8 883 \$).
- ✓ Le revenu médian d'emploi de la population masculine de 15 ans ou plus est de 25 005 \$ à Stanstead comparativement à 30 197 \$ à l'échelle provinciale.
- ✓ Le revenu médian d'emploi de la population féminine de 15 ans ou plus est de 14 977 \$ dans la communauté alors qu'il équivaut à 20 925 \$ au Québec.

## Logement

- ✓ Près des trois quarts des logements sont occupés par leur propriétaire à Stanstead (74,0 %) comparativement à 60,1 % d'entre eux dans l'ensemble de la province.
- ✓ Les *principales dépenses de propriété* atteignent 598 \$ en moyenne dans la communauté. À l'échelle provinciale, ce montant est nettement supérieur, soit 817 \$. Entre 2001 et 2006, les principales dépenses de propriété auraient progressé de 4,7 %, selon les déclarations des propriétaires au moment des deux derniers recensements (571 \$ à 598 \$).

***Principales dépenses de propriété :** Tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Ces dépenses comprennent, par exemple, le paiement de l'hypothèque ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.*

- ✓ La *valeur moyenne des logements* habités par leur propriétaire est estimée à 176 037 \$. Ce montant est inférieur à celui obtenu pour l'ensemble des ménages québécois étant propriétaires de leur logement (182 399 \$).

***Valeur moyenne des logements :** Montant en dollars que s'attendrait à recevoir un propriétaire s'il vendait son logement.*

- ✓ Dans la communauté, environ un ménage propriétaire sur huit dépense 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (12,5 %). Dans l'ensemble de la province, cette réalité est légèrement supérieure (13,7 %). Par ailleurs, la proportion de propriétaires allouant une telle portion de leur budget à ce poste budgétaire a diminué depuis 2001 (19,5 % à 12,5 %).

*Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordée au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).*

- ✓ Un peu plus du tiers des ménages locataires déboursent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (34,0 %). Dans l'ensemble de la province, ce pourcentage est un peu plus élevé (35,4 %). La proportion de propriétaires allouant une telle part de leur budget à ce poste budgétaire a augmenté entre 2001 et 2006 (27,2 % à 34,0 %).
- ✓ Un peu moins d'un ménage locataire sur cinq doit consacrer la moitié de son revenu annuel brut ou plus au logement (19,6 %). Au niveau provincial, cette proportion de locataires est un peu moindre (16 %).
- ✓ Propriétaires et locataires confondus, 18 % des personnes seules de la communauté consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut à se loger. Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est légèrement plus fréquente (19,6 %).
- ✓ Propriétaires et locataires réunis, un peu plus du tiers des ménages, dont le revenu après impôt est inférieur à 20 000 \$, allouent 50 % ou plus de leurs ressources financières au logement (34,9 %). À l'échelle provinciale, 41,6 % de ces ménages à faible revenu se retrouvent dans la même situation.

## Logement (suite)

- ✓ Le loyer brut moyen équivaut à 496 \$ pour les locataires. Au Québec, il est de 603 \$. Entre 2001 et 2006, ces dépenses de logement auraient augmenté de 13,5 % selon les dires des locataires lors des deux derniers recensements (437 \$ à 496 \$).

*Loyer brut* : Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

- ✓ Dans la communauté, 13,3 % des logements auraient besoin de réparations majeures, comparativement à 7,7 % d'entre eux à l'échelle provinciale. En Estrie, Stanstead se trouve parmi les communautés dont la proportion de logements nécessitant ce type de rénovations est plus élevée (**6<sup>E</sup> RANG/66**).

*Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leur propriétaire que par des locataires.*

*Réparations majeures* : On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

## Environnement

- ✓ À Stanstead, le transport en commun n'était pas disponible en 2006. Par conséquent, aucun travailleur n'utilisait alors ce moyen de locomotion pour se rendre au travail. Au Québec, le transport en commun était privilégié par 12,8 % des personnes occupant un emploi.

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée.

### Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus;
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
3. Le revenu moyen\* des personnes de 15 ans ou plus.

\* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

### Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile;
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves;
3. La proportion de familles monoparentales.

## L'indice de défavorisation matérielle

- ✓ Stanstead présente une défavorisation matérielle « très forte » (5<sup>e</sup> quintile).
- ✓ Plus particulièrement, les trois composantes matérielles de l'indice de défavorisation désavantagent la communauté comparativement au Québec : la population occupant un emploi (53,0 % c. 60,4 %), la population sans diplôme ou certificat au secondaire (36,5 % c. 24,9 %) ainsi que le revenu moyen des personnes (25 589 \$ c. 32 074 \$).

## L'indice de défavorisation sociale

- ✓ Stanstead obtient un score de défavorisation sociale « forte » (4<sup>e</sup> quintile).
- ✓ Comparées à la province, une des trois composantes sociales de l'indice de défavorisation avantage la communauté : les familles monoparentales (14,0 % c. 16,6 %).
- ✓ Par contre, on recense plus de personnes séparées, divorcées ou veuves dans la communauté qu'au Québec (20,6 % c. 18,7 %).
- ✓ En ménage privé, plus d'une personne sur quatre âgée de 65 ans ou plus déclare vivre seule à Stanstead (26,7 %). Au Québec, cette proportion atteint 31,2 %.

## L'indice de défavorisation sociale et matérielle combinées

*Contrairement aux statistiques précédentes qui distinguent les deux dimensions de l'indice de défavorisation (analyse en composante principale), cette analyse par « grappe » propose un classement global des 66 communautés sur l'ensemble des six indicateurs en présence. Voici les caractéristiques des quatre groupes ainsi constitués :*

*Groupe 1 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne*

*Groupe 2 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale défavorisée*

*Groupe 3 : Défavorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne*

*Groupe 4 : Défavorisé sur le plan matériel et sur le plan social*

- ✓ En combinant les résultats des deux composantes de l'indice, la communauté de Stanstead est classée parmi les territoires défavorisés sur le plan matériel et dont le niveau de défavorisation se situe autour de la moyenne sur le plan social (groupe 3).

**TABEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS<sup>2</sup> EN ESTRIE - DEUXIÈME ÉDITION**  
**INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES**  
**Communauté locale « Stanstead »**

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	MRC de Memphrémagog	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec <sup>4</sup>	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang <sup>5</sup>	Minimum - Maximum	
<b>Démographie et aspects socioéconomiques</b>											
Population en 2001, 2006 et 2011	Population totale	habitants	4 310	4 295	4 200	47 615	312 150	7 979 663	--	38	1 695 - 10 510
	Densité de la population	hab./km <sup>2</sup>	28,7	28,6	27,9	36,1	30,6	5,9	(+)	47	2,9 - 5 337,5
	Ecart population 2006 - 2011	%			-2,2 %	4,6 %	3,7 %	4,6 %	--	--	--
	Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	23,3 %	20,8 %	20,1 %	17,0 %	19,1 %	19,1 %		31	7,3 % - 27,4 %
	Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	59,4 %	60,4 %	59,3 %	61,3 %	63,6 %	65,2 %	(-)	60	48,6 % - 74,5 %
	Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	17,3 %	18,6 %	20,4 %	21,7 %	17,2 %	15,7 %	(+)	19	6,7 % - 44,2 %
	Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	4,9 %	5,6 %	4,4 %	4,8 %	5,3 %	5,5 %		47	2,1 % - 8,1 %
	Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	9,2 %	7,7 %	9,2 %	6,4 %	7,0 %	6,9 %	(+)	10	2,5 % - 10,6 %
	Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	9,3 %	7,6 %	6,5 %	5,9 %	6,8 %	6,7 %		40	2,6 % - 10,9 %
	Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	12,1 %	12,2 %	10,6 %	11,3 %	15,8 %	15,6 %	(-)	57	7,4 % - 32,1 %
	Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	12,4 %	10,4 %	9,8 %	10,2 %	12,0 %	13,5 %	(-)	53	6,3 % - 16,6 %
	Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	21,6 %	21,5 %	21,3 %	21,7 %	21,2 %	22,6 %		40	13,9 % - 28,7 %
	Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	13,3 %	16,3 %	17,6 %	18,1 %	14,6 %	13,5 %	(+)	12	10,1 % - 23,6 %
	Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	9,2 %	9,9 %	12,9 %	13,2 %	9,6 %	8,7 %	(+)	10	5,2 % - 16,5 %
	Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	8,1 %	8,7 %	7,5 %	8,5 %	7,7 %	7,0 %		28	1,5 % - 28,4 %
	Âge médian	ans	39	45	48	49	44	42	(+)	14	30 - 61
	Population masculine	nombre	2 095	2 110	2 135	23 431	155 152	3 958 247	--	36	810 - 5 190
	Population masculine âgée de 0 à 17 ans	nombre	505	445	440	4 133	30 928	779 994	--	32	125 - 1 060
	Population masculine âgée de 18 à 64 ans	nombre	1 300	1 325	1 285	14 446	100 314	2 627 637	--	41	495 - 3 240
	Population masculine âgée de 65 ans ou plus	nombre	295	335	410	4 852	23 910	550 616	--	23	120 - 920
	Population masculine âgée de 0 à 4 ans	nombre	105	120	90	1 127	8 614	225 435	--	45	25 - 300
	Population masculine âgée de 5 à 11 ans	nombre	195	155	210	1 524	11 205	282 341	--	17	35 - 420
	Population masculine âgée de 12 à 17 ans	nombre	200	165	140	1 482	11 109	272 218	--	40	35 - 345
	Population masculine âgée de 18 à 29 ans	nombre	260	260	235	2 801	25 150	635 692	--	46	105 - 985
	Population masculine âgée de 30 à 39 ans	nombre	265	225	210	2 416	19 241	552 618	--	44	65 - 625
	Population masculine âgée de 40 à 54 ans	nombre	490	470	445	5 112	33 533	912 542	--	37	185 - 1 110
	Population masculine âgée de 55 à 64 ans	nombre	285	370	395	4 117	22 390	526 785	--	21	140 - 885
	Population masculine âgée de 65 à 74 ans	nombre	190	200	270	3 065	14 502	329 043	--	17	80 - 490
	Population masculine âgée de 75 ans ou plus	nombre	105	135	140	1 787	9 408	221 573	--	31	20 - 545
	Population féminine	nombre	2 215	2 180	2 065	24 184	156 998	4 021 416	--	39	885 - 5 315
	Population féminine âgée de 0 à 17 ans	nombre	490	465	395	3 966	28 741	744 411	--	32	120 - 1 025
	Population féminine âgée de 18 à 64 ans	nombre	1 260	1 280	1 220	14 727	98 333	2 574 071	--	42	565 - 3 160
	Population féminine âgée de 65 ans ou plus	nombre	455	455	445	5 491	29 924	702 934	--	29	105 - 1 655
	Population féminine âgée de 0 à 4 ans	nombre	105	120	90	1 146	7 997	216 310	--	44	30 - 340
	Population féminine âgée de 5 à 11 ans	nombre	190	175	180	1 505	10 570	268 277	--	19	35 - 400
	Population féminine âgée de 12 à 17 ans	nombre	195	170	125	1 315	10 174	259 824	--	41	30 - 315
	Population féminine âgée de 18 à 29 ans	nombre	260	270	230	2 586	24 262	608 789	--	46	95 - 790
	Population féminine âgée de 30 à 39 ans	nombre	265	220	200	2 447	18 147	526 667	--	44	75 - 655
	Population féminine âgée de 40 à 54 ans	nombre	445	455	445	5 200	32 796	890 060	--	36	170 - 1 115

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	MRC de Memphrémagog	Estrie	Québec	Ecart communautaire / Québec <sup>4</sup>	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang <sup>5</sup>	Minimum - Maximum	
	Population féminine âgée de 55 à 64 ans	nombre	290	335	345	4 494	23 128	548 555	--	39	140 - 850
	Population féminine âgée de 65 à 74 ans	nombre	205	220	270	3 222	15 344	362 342	--	23	75 - 540
	Population féminine âgée de 75 ans ou plus	nombre	250	235	175	2 269	14 580	340 592	--	32	30 - 1 115
	Rapport hommes / femmes	%	94,6 %	96,8 %	103,4 %	96,9 %	98,8 %	98,4 %	(+)	22	73,4 % - 114,9 %
Projections de population en 2021 <sup>3,4</sup> (basées sur le recensement 2006)	Population totale 2021	nombre	ND	ND	ND	53 315	325 723	8 470 570	--	--	--
	Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	ND	ND	ND	16,2 %	18,3 %	18,9 %	--	--	--
	Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	ND	ND	ND	56,3 %	58,4 %	60,4 %	--	--	--
	Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	ND	ND	ND	27,5 %	23,3 %	20,6 %	--	--	--
	Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	ND	ND	ND	4,3 %	4,9 %	5,2 %	--	--	--
	Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	ND	ND	ND	6,4 %	7,3 %	7,5 %	--	--	--
	Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	ND	ND	ND	5,5 %	6,1 %	6,2 %	--	--	--
	Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	ND	ND	ND	10,2 %	13,1 %	13,5 %	--	--	--
	Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	ND	ND	ND	10,5 %	12,2 %	13,2 %	--	--	--
	Population totale âgée de 40 à 64 ans	%	ND	ND	ND	17,7 %	17,8 %	19,3 %	--	--	--
Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	ND	ND	ND	18,0 %	15,3 %	14,5 %	--	--	--	
Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	ND	ND	ND	16,2 %	13,2 %	11,6 %	--	--	--	
Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	ND	ND	ND	11,3 %	10,1 %	9,1 %	--	--	--	
Naissances vivantes	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2002 à 2006)	nombre	ND	ND	49	416	2 956	75 753	--	--	--
	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2007 à 2011)	nombre	ND	ND	41	428	3 294	87 324	--	--	--
	Accroissement naturel annuel moyen (2007 à 2011) <sup>3</sup>	nombre	ND	ND	ND	52	973	29 701	--	--	--
Langue	Population ne parlant pas le français à la maison (une ou plusieurs langues déclarées)	%	42,5 %	61,1 %	53,6 %	16,1 %	8,5 %	17,5 %	(+)	2	0,3 % - 56,7 %
	Population ne connaissant pas le français	%	25,7 %	21,8 %	24,0 %	5,9 %	2,6 %	5,6 %	(+)	1	0,0 % - 24,0 %
Mobilité	Population âgée de 1 an ou plus résidant dans le même logement un an auparavant	%	88,0 %	83,9 %	86,8 %	88,9 %	87,7 %	88,2 %		40	71,4 % - 95,9 %
	Population âgée de 5 ans ou plus résidant dans le même logement cinq ans auparavant	%	64,3 %	64,9 %	66,4 %	64,0 %	61,7 %	62,8 %	(+)	29	29,4 % - 80,4 %
	Solde annuel moyen de la migration internationale et interprovinciale (1 <sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2011) <sup>3</sup>	personnes	ND	ND	ND	-9	1 054	39 869	--	--	--
	Solde annuel moyen de la migration entre les MRC du Québec (1 <sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2011) <sup>3</sup>	personnes	ND	ND	ND	457	193	--	--	--	--
Immigration	Population immigrante	%	8,2 %	9,3 %	9,6 %	4,5 %	4,9 %	12,6 %	(-)	9	0,3 % - 26,8 %
	Population immigrante récente (arrivés depuis le précédent recensement)	%	0,5 %	0,2 %	0,6 %	0,4 %	1,4 %	2,9 %	(-)	30	0,0 % - 16,8 %
	Résidents non permanents	%	0,6 %	1,1 %	0,0 %	0,1 %	0,4 %	0,9 %		18	0,0 % - 3,0 %
Scolarité	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires <sup>5</sup>	%	43,3 %	32,3 %	19,6 %	17,1 %	19,4 %	15,9 %	(+)	31	0,0 % - 43,3 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires <sup>5</sup>	%	34,8 %	25,7 %	25,7 %	14,5 %	15,4 %	13,7 %	(+)	7	0,0 % - 33,3 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins <sup>5</sup>	%	61,5 %	62,9 %	52,5 %	38,9 %	38,2 %	34,5 %	(+)	4	11,0 % - 63,2 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins <sup>5</sup>	%	63,8 %	65,1 %	63,1 %	38,4 %	36,3 %	34,1 %	(+)	1	13,0 % - 63,1 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité universitaire <sup>5</sup>	%	13,9 %	11,8 %	13,2 %	23,1 %	20,5 %	26,3 %	(-)	45	2,9 % - 54,8 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité universitaire <sup>5</sup>	%	15,4 %	11,0 %	8,6 %	28,0 %	25,7 %	30,5 %	(-)	64	4,4 % - 55,7 %

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	MRC de Memphrémagog	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec <sup>4</sup>	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang <sup>5</sup>	Minimum - Maximum	
<b>Emploi</b>	Population masculine âgée de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	24,9 %	26,8 %	31,5 %	26,9 %	28,3 %	26,9 %		19	10,6 % - 49,1 %
	Population féminine âgée de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	45,4 %	41,4 %	39,3 %	34,3 %	32,3 %	32,0 %		12	18,1 % - 55,9 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	18,1 %	22,3 %	26,5 %	24,3 %	23,6 %	21,9 %		19	10,3 % - 53,8 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	41,2 %	39,6 %	37,8 %	32,3 %	29,3 %	29,1 %		11	13,9 % - 58,1 %
	Travailleurs de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	9,0 %	9,1 %	11,3 %	11,5 %	9,3 %	8,4 %		26	1,3 % - 27,3 %
	Travailleuses âgées de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	28,7 %	26,2 %	39,1 %	29,1 %	23,6 %	20,2 %		4	13,7 % - 41,4 %
	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus dont le lieu de travail habituel se situe dans la même municipalité que celle de résidence	%	47,0 %	41,4 %	43,7 %	35,5 %	56,8 %	51,1 %	(-)	43	6,0 % - 94,6 %
<b>Revenu</b>	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les personnes de 15 ans ou plus	%	20,6 %	20,9 %	22,6 %	17,7 %	18,0 %	15,0 %	(+)	20	8,9 % - 34,0 %
	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les familles économiques	%	ND	20,1 %	23,3 %	16,3 %	16,2 %	13,7 %	(+)	13	7,7 % - 31,8 %
	Personnes âgées de 18 à 64 ans à faible revenu dans les ménages privés selon la mesure de faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) <sup>12</sup>	%	ND	ND	20,6 %	14,4 %	17,6 %	16,0 %	(+)	19	3,9 % - 54,5 %
	Personnes âgées de 65 ans ou plus à faible revenu dans les ménages privés selon la mesure de faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) <sup>12</sup>	%	ND	ND	17,3 %	15,2 %	20,5 %	20,1 %	(-)	36	2,6 % - 54,1 %
	Taux d'assistance sociale (avec et sans contraintes à l'emploi) <sup>13</sup> (2011 à 2013)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0,0 % - 0,0 %
	Revenu médian après impôt des ménages	\$	ND	35 466 \$	40 296 \$	44 817 \$	41 614 \$	45 968 \$	(-)	44	17 846 \$ - 65 764 \$
	Revenu médian après impôt des familles économiques	\$	ND	40 156 \$	46 531 \$	55 147 \$	54 771 \$	59 560 \$	(-)	55	29 453 \$ - 82 142 \$
	Revenu médian après impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	22 750 \$	27 146 \$	28 640 \$	27 574 \$	29 419 \$	(-)	38	14 845 \$ - 39 332 \$
	Revenu médian après impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	15 598 \$	18 533 \$	21 054 \$	21 104 \$	22 073 \$	(-)	49	15 094 \$ - 32 741 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 15 à 24 ans	\$	ND	9 017 \$	11 145 \$	10 983 \$	10 740 \$	10 220 \$	(+)	24	6 266 \$ - 17 072 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 65 ans ou plus	\$	ND	17 100 \$	20 302 \$	21 569 \$	19 960 \$	20 231 \$	(+)	33	16 868 \$ - 36 195 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	25 005 \$	29 958 \$	28 612 \$	29 886 \$	33 448 \$	(-)	25	17 125 \$ - 44 809 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	14 977 \$	17 248 \$	20 238 \$	22 165 \$	25 066 \$	(-)	55	11 967 \$ - 34 569 \$
	<b>Logement</b>	Propriétaires résidents	%	71,2 %	74,0 %	73,2 %	71,2 %	62,1 %	61,2 %	(+)	34
Propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement		%	19,5 %	12,5 %	16,8 %	15,4 %	13,4 %	14,9 %		19	0,0 % - 29,1 %
Logements loués		%	28,8 %	26,3 %	26,5 %	28,8 %	37,9 %	38,6 %	(-)	33	5,9 % - 94,9 %
Locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement		%	27,2 %	34,0 %	38,1 %	37,8 %	37,7 %	36,8 %		24	0,0 % - 59,1 %
Locataires consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement		%	7,8 %	19,6 %	21,6 %	18,7 %	16,4 %	17,4 %	(+)	10	0,0 % - 46,7 %
Personnes seules consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (propriétaires et locataires)		%	15,5 %	18,0 %	24,3 %	21,7 %	19,6 %	19,9 %	(+)	13	0,0 % - 39,6 %
Loyers bruts moyens (locataires)		\$	437 \$	496 \$	613 \$	645 \$	603 \$	685 \$	(-)	29	333 \$ - 806 \$
Logements nécessitant des réparations majeures		%	10,3 %	13,3 %	14,9 %	7,2 %	6,5 %	7,2 %	(+)	2	1,1 % - 18,1 %
<b>Environnement physique et social</b>											
<b>Environnement</b>	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus utilisant principalement le transport en commun pour se rendre au travail	%	0,0 %	0,0 %	1,3 %	1,0 %	3,0 %	13,3 %	(-)	33	0,0 % - 20,7 %
<b>Défavorisation - Indice produit par Robert Pampalon</b>											
<b>Défavorisation matérielle</b>	Indice de défavorisation matérielle <sup>9</sup>		ND	E <sup>8</sup>		ND	ND	ND	ND	--	--
	Population de 15 ans ou plus occupant un emploi	%	52,8 %	53,0 %	51,5 %	55,7 %	58,1 %	59,9 %	(-)	51	39,8 % - 73,1 %
	Population de 15 ans ou plus sans diplôme ou certificat au secondaire	%	49,1 %	36,5 %	30,5 %	22,1 %	24,2 %	22,2 %	(+)	18	9,1 % - 43,9 %
Revenu moyen par personne âgée de 15 ans ou plus (brut)	\$	ND	25 589 \$	30 233 \$	35 841 \$	32 774 \$	36 352 \$	(-)	39	19 701 \$ - 57 164 \$	
<b>Défavorisation sociale</b>	Indice de défavorisation sociale <sup>10</sup>		ND	D <sup>8</sup>		ND	ND	ND	ND	--	--
	Personnes séparées, divorcées ou veuves de 15 ans ou plus	%	19,8 %	20,6 %	15,7 %	15,0 %	15,0 %	14,4 %		23	5,4 % - 30,6 %
	Familles monoparentales <sup>7</sup>	%	12,9 %	14,0 %	13,8 %	12,5 %	14,9 %	16,6 %	(-)	36	6,2 % - 27,7 %
	Personnes seules de 15 ans ou plus	%	ND	15,8 %	16,3 %	16,8 %	18,3 %	16,9 %		28	7,0 % - 50,2 %
Personnes âgées de 65 ans ou plus vivant seules dans les ménages privés	%	ND	26,7 %	26,5 %	26,6 %	31,1 %	30,4 %	(-)	28	14,0 % - 76,1 %	



Catégories et indicateurs	Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	MRC de Memphrémagog	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec <sup>4</sup>	Parmi les 66 communautés locales en 2011			
	2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang <sup>5</sup>	Minimum - Maximum		
<b>Données sociosanitaires</b>											
Incapacité	Population âgée de moins de 65 ans ayant une incapacité <sup>11</sup>	%	ND	12,3 %	12,9 %	11,2 %	10,7 %	10,1 %	(+)	16	3,0 % - 18,9 %
	Population âgée de 65 ans et plus ayant une incapacité <sup>11</sup>	%	ND	48,7 %	38,4 %	36,3 %	37,6 %	36,8 %		12	0,0 % - 60,9 %

ND : Donnée non disponible

- Les données de population pour la MRC, l'Estrie et le Québec proviennent des estimations de l'Institut de la statistique du Québec. Pour les communautés locales, ces données proviennent du recensement. Elles ne sont pas corrigées pour le sous-dénombrement et ont été arrondies aléatoirement au multiple de 5 inférieur ou supérieur.
- Communautés locales d'environ 5 000 personnes, telles que définies par le milieu dans une perspective de « territoire vécu ».
- Indicateur non disponible à l'échelle des communautés locales.
- Écart de 2 % ou plus entre la communauté locale en 2011 et la province de Québec.
- Les variables concernant la scolarité ayant changé entre les recensements de 2001 et de 2006 pour tenir compte de l'évolution du système d'éducation au Canada, il faut être prudent dans les comparaisons temporelles effectuées sur ces dernières.
- Le premier rang correspond à la valeur la plus élevée observée parmi les communautés locales, sans connotation pour les indicateurs positifs ou négatifs. Les ex-aequo ont tous reçu le même rang, soit le rang le plus bas de la série de ces ex-aequo.
- La proportion de familles monoparentales a été calculée en comptant toutes les familles de recensement, qu'il y ait présence ou non d'enfants de moins de 18 ans dans la famille.
- A = défavorisation très faible; B = défavorisation faible; C = défavorisation moyenne; D = défavorisation forte; E = défavorisation très forte. Indice calculé sur une base estrienne.
- L'indice de défavorisation matérielle, développé par l'Institut national de santé publique du Québec, est obtenu à partir des trois indicateurs socioéconomiques suivants : le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus, la proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires, et le revenu moyen des personnes de 15 ans ou plus.
- L'indice de défavorisation sociale, développé par l'Institut national de santé publique du Québec, est calculé à partir des trois indicateurs socioéconomiques suivants : la proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile, la proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves, et la proportion de familles monoparentales.
- Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou si la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).
- La mesure de faible revenu après impôt (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt ajusté selon la taille du ménage. La MFR pour un ménage composé d'une personne est de 50 % de cette médiane, et les MFR pour les autres tailles de ménages sont égales à cette valeur multipliée par leur échelle d'équivalence. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR), les MFR ne varient pas selon la taille de la région de résidence. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux. Par ailleurs, selon Statistique Canada, pour mesurer des changements dans le temps, l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 n'est probablement pas valide pour certains aspects du revenu, dont le faible revenu, et c'est pour cette raison qu'il est recommandé de ne faire aucune comparaison temporelle dans ce domaine, peu importe la mesure employée (MFR ou SFR).

**À noter :**

Dans les sections *Communauté locale*, les cases turquoises indiquent une variation supérieure ou égale à 2 % pour l'indicateur entre les recensements de 2006 et 2011.

À la section *Rang*, les cases turquoises indiquent que la communauté se situe parmi les 10 valeurs les plus élevées ou 10 valeurs les plus faibles dans l'ensemble des communautés estriennes.

**Sources :** Statistique Canada (Recensements 2001, 2006 et 2011), ISQ (Données démographiques générales et régionales), MSSS (Fichier des naissances vivantes), Portrait de santé de l'Estrie et de ses territoires 2006.

**Légende :**

2006	2011

Problème de comparabilité possible entre les données de l'Enquête nationale des ménages (ENM) et celles des recensements précédents (ex. : 2001, 2006).